

BRUXELLES JUSTICE

Sabrina et Ouassim : il y a responsabilité policière pour le Tribunal, le parquet fait appel (VIDÉO)



Dans l'affaire « Sabrina et Ouassim », le Tribunal correctionnel a estimé qu'il y avait des charges suffisantes pour poursuivre les policiers impliqués, le parquet veut faire appel de cette décision.



Florent D. Il y a 4 semaines



Photo du « parchocage » policier meurtrier dont ont été victimes Sabrina et Ouassim.

Cela fait presque 4 et demi que deux jeunes bruxellois, Sabrina et Ouassim, ont été tués le 9 mai 2017. Ce fait tragique s'est produit vers 21 heures. Une voiture de police de la zone Bruxelles-Ixelles leur avait barré frontalement la route. Ils étaient à moto. Par ailleurs, ils étaient pris en chasse, déjà, par des policiers au motif d'un excès de vitesse.

Très vite après cet événement, l'indignation est montée. Un comité s'est créé : « *Vérité Et Justice Pour Sabrina Et Wassim* » [Ouassim – ndlr] sur Facebook. Compte tenu du fait que le Tribunal correctionnel a estimé qu'il y avait des charges suffisantes pour poursuivre les policiers impliqués, le parquet vient de déclarer vouloir faire appel de cette décision. Le comité de soutien, lui, a lancé un appel à la mobilisation citoyenne.

Op zoek naar een (bij)baan?

Op Zoek Naar Een Nieuwe Baan? Bij Picnic Kan Je Meteen Aan De Slag. Fulltime & Parttime

affiche en guise de couverture. « (...) la Justice ne reconnaît toujours pas ce crime », c'est ce qu'on peut lire. Une affirmation forte et dure qui décrit des faits qui le sont tout autant.



Vérité Et Justice Pour Sabrina Et Wassim

il y a environ un mois

SABRINA **OUASSIM**

Sabrina & Ouassim ont été tués le 9 mai 2017 suite à une intervention de motifs commandés volontairement par des policiers. Aujourd'hui, la justice ne reconnaît toujours pas ce crime.



Sabrina et Ouassim sont morts dans le cadre d'une course poursuite.

Le Parquet n'a pas poursuivi les policiers mais le Tribunal a décidé qu'il y avait des éléments suffisants pour qu'un dossier soit ouvert contre ceux-ci.

Nous venons d'apprendre que le Parquet a fait appel de cette décision. Cette attitude vise à empêcher que les policiers ne doivent même s'expliquer devant le Tribunal....

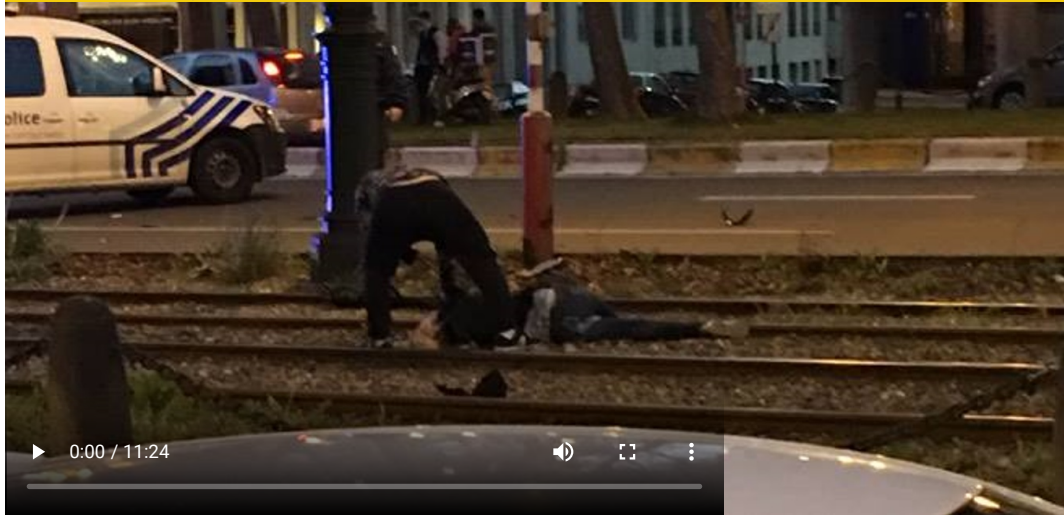
[Afficher la suite](#)

46 4 65

Tout a commencé un soir de printemps de 2017

En effet, on parle ici de **deux jeunes bruxellois qui ont perdu la vie, du fait d'une intervention policière**. C'était le 9 mai 2017 en soirée, aux alentours de 21 heures à Bruxelles, à la sortie du tunnel Bailly, avenue Louise. Une voiture de police s'était mise volontairement dans le chemin de Ouassim pilotant sa moto et de Sabrina à l'arrière. Voyant qu'il y avait excès de vitesse, et donc danger de les arrêter de la sorte, les policiers l'avaient quand même fait. Des méthodes existent pour arrêter en toute sécurité un conducteur. Ce n'est pas ce qui a été fait par les forces de l'ordre. Cela a coûté la vie aux deux jeunes. Ouassim est décédé sur le coup. Sabrina, un peu plus tard, des suites de ces blessures profondes. Une photo avait été prise de la victime juste après le drame. On la voyait sur les rails du tram longeant la route, après sa propulsion à plusieurs mètres du point d'impact.





Vidéo Facebook du "parchoyage" policier meurtrier dont ont été victimes Sabrina et Ouassim.

Le parquet fait appel

On l'a appris ce mercredi 6 octobre, par l'entremise d'une publication Facebook du comité « Vérité Et Justice Pour Sabrina Et Wassim ». En effet, le Tribunal a estimé qu'il y avait suffisamment d'éléments à charge pour que soient poursuivis les policiers mis en cause. Toutefois cela n'a pas « plu » au parquet qui a pris fait et cause pour les policiers. Le parquet de Bruxelles a, explique le comité, interjeté appel de cette décision. Pour le parquet, le seul responsable de l'accident est Ouassim, le conducteur. Pour le parquet, les policiers n'ont commis aucune erreur. Les policiers, eux, semblent tout faire pour esquiver une potentielle condamnation.

Évidemment, cela n'est pas du gout du comité qui a donc lancé un appel à la mobilisation « pour la Justice ». Le comité demande une sanction envers les policiers responsables. Et ils ont reçu des soutiens. En juillet dernier, par exemple, des motards avaient également demandé la condamnation de ces policiers.

Décès de Sabrina et Ouassim : des motards se rassemblent pour demander l'in...



Autres victimes de la police à Bruxelles

Par ailleurs, ce n'est pas le seul cas où la police de Bruxelles est mise en cause pour des affaires ayant mené à la mort de personnes. souvent jeunes et souvent racisées. On peut citer le cas de Mehdi Bouda, percuté par une

